

et ses organismes spécialisées, le Commonwealth et les Institutions francophones, en particulier l'Agence de coopération culturelle et technique. En outre, pour des raisons d'ordre économique (surtout), ces liens ont été axés principalement jusqu'ici sur l'aide au développement. Or, tout en renforçant encore ces rapports multilatéraux et en étoffant encore sa coopération avec l'Afrique dans le domaine du développement, le Gouvernement estime que les relations canado-africaines ont maintenant atteint le stade de la "différentiation", car nous percevons plus clairement les caractéristiques propres à chaque pays et pouvons en conséquence spécifier davantage l'orientation de nos rapports avec chacun d'entre eux, dans le cadre d'une politique générale plus souple, plus nuancée et plus ambitieuse. Accent, donc, sur les relations bilatérales avec les pays africains; mais aussi, élargissement des assises de ces relations, pour étoffer des domaines jusqu'ici quelque peu négligés, malgré l'évidence de nos intérêts réciproques, comme le commerce, la coopération industrielle, les investissements privés et les échanges universitaires, culturels et scientifiques.

En deuxième lieu, je voulais signaler à mes homologues africains que nous ressentons depuis déjà quelque temps, à Ottawa, la nécessité de nous concerter plus régulièrement avec eux et de le faire sur un éventail plus large de questions internationales que par le passé. La